



## DEMANDE D'ADHÉSION- 2010

N° d'enregistrement à la TPS de l'ACGP : R107861882  
N° d'enregistrement à la TPS de la CIUGPL : R120558937

### 1. Entreprise à inscrire comme membre

(Lorsque des compagnies affiliées font une demande d'adhésion, veuillez consulter l'annexe 1. Retournez un formulaire distinct pour chaque compagnie liée qui fait une demande d'adhésion distincte.)

Nom de l'entreprise (au complet) \_\_\_\_\_

Adresse de l'entreprise (au complet) \_\_\_\_\_

### 2. Catégorie d'entreprise (voir l'annexe 1 – nota 1)

Associé  MACE/Services  Producteur  Marché de détail  Transporteur  Marché de gros

### 3. Représentant accrédité et représentant suppléant

#### Représentant accrédité

Nom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Cellulaire \_\_\_\_\_

Télécopieur \_\_\_\_\_

Courriel\* \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

(si différente de l'adresse de l'entreprise)

\_\_\_\_\_

(\* Cette personne recevra les communications de l'ACGP.)

#### Représentant suppléant

Nom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Cellulaire \_\_\_\_\_

Télécopieur \_\_\_\_\_

Courriel\* \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

(si différente de l'adresse de l'entreprise)

\_\_\_\_\_

(\* Cette personne recevra les communications de l'ACGP.)

### 4. Veuillez remplir et retourner l'annexe 3 indiquant vos préférences pour les communications de l'ACGP.

J'ai joint l'annexe 3.

5. Votre entreprise est-elle cotée en bourse ou privée? \_\_\_ Cotée en bourse \_\_\_ Privée

6. Nombre d'employés? \_\_\_\_\_

7. Veuillez fournir votre numéro d'enregistrement à la TPS. \_\_\_\_\_

8. Quel est le pourcentage de vos activités liées au propane? \_\_\_\_\_ %

9. Veuillez  les régions où vous avez des activités :

\_\_\_ AB \_\_\_ CB \_\_\_ SK \_\_\_ MB \_\_\_ ON \_\_\_ QC \_\_\_ NB

\_\_\_ TN \_\_\_ NE \_\_\_ TNO \_\_\_ NU \_\_\_ IPE \_\_\_ YK \_\_\_ International



**10. Veuillez fournir un certificat attestant que l'entreprise est en règle auprès de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).**

J'ai joint le certificat d'entreprise en règle de la CSST.

**11. Avez-vous déjà été membre de l'Association canadienne du gaz propane?**

Oui  Non Nom de l'entreprise membre auparavant? \_\_\_\_\_

Si non, pourquoi vous joignez-vous à l'ACGP? \_\_\_\_\_

**12. Comment avez-vous entendu parler de l'Association :**  Publication (laquelle?) \_\_\_\_\_

Site Web de l'ACGP  Courrier  Recommandation  Activité  Autre \_\_\_\_\_

**13. Si un membre vous a recommandé à l'Association, veuillez l'indiquer ci-dessous (voir l'annexe 4).**

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_ Nom du responsable : \_\_\_\_\_

**14. Donnez une brève description des services de votre entreprise.** \_\_\_\_\_

**15. Coûts associés à l'adhésion (annexe 2, Tableau de la cotisation à l'ACGP/la CIUGPL pour 2010).**

**16. Politique de confidentialité :**

L'Association canadienne du gaz propane (ACGP) a pris l'engagement d'assurer l'exactitude, la sécurité et la confidentialité de vos renseignements personnels, conformément à la législation applicable. L'ACGP fait la collecte des renseignements personnels conformément à la politique en matière de respect de la vie privée qui est affichée sur notre site Web : [www.propanegas.ca](http://www.propanegas.ca).

Dans le cadre de l'engagement relativement au consentement éclairé, veuillez prendre note que les coordonnées de l'entreprise, y compris le nom du représentant accrédité, sont inscrites dans le répertoire des membres, lequel est affiché sur le site Web de l'ACGP, et peuvent être consultées par le public. En outre, les coordonnées des employés de chaque entreprise sont inscrites dans le répertoire détaillé des membres, auquel seuls les membres ont accès, à la section du site Web qui est réservée aux membres.

**17. Déclaration :**

Je déclare que l'information contenue aux présentes est correcte et véridique en ce qui concerne la compagnie que j'inscris comme membre. Je déclare en outre que j'appuie l'Association, ses buts, ses programmes, sa mission, ses objectifs et sa constitution.

**Signature :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_  
(Représentant accrédité)

Réservé à l'ACGP.

Approuvé par : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Directrice, Services aux membres**



**Nota 1 : Catégorie de membre**

**Membre actif** : une personne, une entreprise ou une compagnie dont les affaires sont principalement :

- a) *Membre associé* – toute personne, entreprise, compagnie ou association qui n'est pas autrement définie comme Membre actif ou Membre individuel et qui a à cœur les objectifs de l'Association canadienne du gaz propane.
- b) *Marché de gros* – achat de quantités en vrac de GPL en vue de la revente par camion-citerne, par wagon-citerne ou par pipeline sur le marché canadien ou de l'exportation.
- c) *Marché de détail* – vente de GPL directement au consommateur final ou indirectement par l'intermédiaire de distributeurs ou de revendeurs.
- d) *MACE/Service* – offre sur le marché canadien par la vente, la location ou le crédit-bail, directement ou par l'intermédiaire d'agents, de produits ou de services d'utilisation finale utilisés dans l'industrie des GPL pour la fabrication, la transformation, l'odorisation, la mesure, la manipulation, l'entreposage ou la consommation de GPL.
- e) *Production/transformation* – production/transformation de GPL à des raffineries ou des usines de traitement de gaz naturel ou opération consistant à offrir cette production pour la distribution au-delà de la source de production ou des produits de transformation dérivés des GPL.
- f) *Transport* – offre sur le marché canadien par la vente, la location ou le crédit-bail, directement par l'intermédiaire d'agents, de produits ou de services d'utilisation finale utilisés dans l'industrie des GPL pour le transport des GPL.

**Nota 2 : Compagnies affiliées**

Une compagnie ayant une filiale ou des compagnies qui se qualifient aussi pour devenir membres doivent faire une demande d'adhésion distincte pour chaque compagnie liée en remplissant des formulaires de renseignements distincts et en payant des cotisations distinctes.

- a) Chaque entreprise inscrite a un droit de vote distinct et peut nommer ses propres Représentant accrédité et Représentant suppléant.
- b) Lorsqu'une entreprise paie la cotisation de base maximale, les compagnies liées ne paient que 25 % de la cotisation de base correspondant à leur catégorie.
- c) En ce qui concerne la cotisation pour l'intervention d'urgence, toutes les compagnies sont tenues de payer 100 % de la cotisation d'intervention d'urgence correspondant à leur catégorie.

**Nota 3 : Chiffre d'affaires brut annuel**

Pour les besoins de la définition, on considère comme étant des GPL le propane, le butane ou les mélanges de propane et de butane.

Pour les besoins du calcul de la Cotisation de base à payer, le volume annuel lié aux GPL est défini comme suit :

- a) le volume engendrant des revenus par la vente de GPL aux marchés canadien ou de l'exportation; et
- b) tout le volume de GPL offert pour la distribution au-delà du point de production.

Pour les besoins du calcul de la Cotisation à payer pour l'intervention d'urgence, le volume annuel lié aux GPL (tel que défini ci-dessus) n'a pas à inclure le volume transporté uniquement par pipeline.

**Nota 4 : Cotisation à payer au prorata : ne s'applique qu'aux nouveaux membres**

Pour l'adhésion à l'Association entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars, le coût est de 100 % de la cotisation annuelle.

Pour l'adhésion à l'Association entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin, le coût est de 75 % de la cotisation annuelle.

Pour l'adhésion à l'Association entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre, le coût est de 50 % de la cotisation annuelle.

Pour l'adhésion à l'Association entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2010, le coût est de 25 % de la cotisation annuelle.



Tableau de la cotisation à l'ACGP/la CIUGPL pour 2010

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Représentant accrédité : \_\_\_\_\_

Catégorie de membre : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

TABLEAU 1

Niveau	Producteur Volume en mètres cubes	Producteur Volume en mètres cubes	Détaillant Volume en mètres cubes	Détaillant Volume en mètres cubes	Grossiste Volume en mètres cubes	Grossiste Volume en mètres cubes	Transporteur Ventes brutes	Transporteur Ventes brutes	MACE/ Service Ventes brutes	MACE/ Service Ventes brutes	ACGP	CIUGPL	
												1 province	2 prov. et plus
1	0	3 999	0	2 799	0	3 499	0	499 999	0	499 999	1 000 \$	750 \$	1 000 \$
2	4 000	5 999	2 800	3 999	3 500	4 999	500 000	599 999	500 000	599 999	1 200 \$	850 \$	1 300 \$
3	6 000	8 999	4 000	5 999	5 000	14 999	600 000	999 999	600 000	999 999	1 500 \$	1 000 \$	1 600 \$
4	9 000	27 999	6 000	17 999	15 000	19 999	1 000 000	2 999 999	1 000 000	2 999 999	2 500 \$	1 400 \$	2 500 \$
5	28 000	49 999	18 000	39 999	20 000	249 999	3 000 000	5 999 999	3 000 000	9 999 999	4 500 \$	2 200 \$	4 000 \$
6	50 000	89 999	40 000	69 999	250 000	2 599 999	6 000 000	15 999 999	10 000 000	29 999 999	6 500 \$	3 200 \$	6 000 \$
7	90 000	179 999	70 000	149 999	2 600 000	2 999 999	16 000 000	19 999 999	30 000 000	39 999 999	9 500 \$	4 800 \$	9 000 \$
8	180 000	399 999	150 000	299 999	3 000 000	3 999 999	20 000 000	24 999 999	40 000 000	49 999 999	15 000 \$	10 000 \$	16 000 \$
9	400 000	899 999	300 000	499 999	4 000 000	4 999 999	25 000 000	29 999 999	50 000 000	59 999 999	20 000 \$	15 000 \$	21 000 \$
10	900 000	1 999 999	500 000	799 999	5 000 000	5 999 999	30 000 000	34 999 999	60 000 000	69 999 999	30 000 \$	24 000 \$	34 000 \$
11	2 000 000	5 999 999	800 000	1 199 999	6 000 000	6 999 999	35 000 000	39 999 999	70 000 000	79 999 999	42 000 \$	28 000 \$	43 000 \$
12	6 000 000	Illimité	1 200 000	Illimité	7 000 000	Illimité	40 000 000	Illimité	80 000 000	Illimité	68 000 \$	32 000 \$	50 000 \$

À l'aide du tableau 1, ci-dessus, calculez votre cotisation de base à l'ACGP et à la CIUGPL :

**Cotisation de base à l'ACGP :**

- Volume brut réel de votre entreprise (mètres cubes)/ventes liées aux activités? \_\_\_\_\_  
(inclut les envois par pipeline)
- Quel niveau ci-dessus s'applique à vos activités commerciales? \_\_\_\_\_

**Cotisation à la CIUGPL :**

- Volume brut réel de votre entreprise (mètres cubes)/ventes liées aux activités? \_\_\_\_\_  
(exclut les envois par pipeline)
- Quel niveau ci-dessus s'applique à vos activités commerciales? \_\_\_\_\_
- Indiquez le nombre total de provinces où le produit peut être transporté  
(peu importe le volume) \_\_\_\_\_

TABLEAU 2	
Total de la cotisation de base à l'ACGP	
Total des frais à payer à la Corp. d'intervention d'urgence des GPL	
<b>Total partiel de la cotisation à l'ACGP et à la CIUGPL</b>	
Ajouter la TPS/TVH (Pas de TPS pour les entreprises des É.-U.)	
<b>Total à payer</b>	

(verso)



## Tableau de la cotisation à l'ACGP/la CIUGPL pour 2010

### ***Déclaration de la cotisation de base à l'ACGP à payer***

Comment calculer le total de la cotisation de base à l'ACGP à payer :

Dans le tableau 1, sélectionnez la catégorie qui correspond au volume de votre entreprise pour la cotisation de base à l'ACGP (mètres cubes)/ventes duquel proviennent vos revenus. **Inclure les envois par pipeline.**

### ***Déclaration des frais à payer pour l'intervention d'urgence***

Comment calculer le total de la cotisation à payer pour la CIUGPL :

Si vous avez déterminé que votre entreprise a besoin d'un plan d'intervention d'urgence et prévoyez faire une demande de protection en vertu du Plan d'intervention d'urgence des GPL, sélectionnez la catégorie qui correspond au volume total de votre entreprise pour la CIUGPL (mètres cubes)/ventes duquel proviennent vos revenus. **Exclure les envois par pipeline.**

Pour cette catégorie de volume, déterminez le nombre de provinces dans lesquelles votre produit peut être transporté, peu importe le volume transporté.

Dans le tableau des frais à payer pour 2010, trouvez le *Volume brut lié aux GPL* et le *Nombre total de provinces où le produit peut être transporté* et reportez ce montant au tableau 2.

### ***Autres renseignements pertinents : voir l'annexe 1***

- Nota 1 – Catégorie de membre
- Nota 2 – Compagnies affiliées
- Nota 3 – Chiffre d'affaires brut annuel
- Nota 4 – Cotisation à payer au prorata : s'applique aux nouveaux membres



Veuillez remplir et retourner ce formulaire avec votre demande d'adhésion. Ce formulaire vous permet de préciser les listes de distribution des communications de l'ACGP envoyées par courriel qui correspondent à vos intérêts.

Si ce formulaire n'est pas inclus, votre entreprise sera inscrite à la liste de distribution standard; vous pourrez modifier cette liste en tout temps en suivant les instructions qui se trouvent dans le document *Communications de l'ACGP – Guide de gestion du profil*.

### Listes restreintes

Les éléments ci-dessous représentent les listes restreintes, ou les filtres, pour les communications électroniques. Ces listes sont tenues à jour par la responsable des Services aux membres ou la responsable des Communications. Si vous souhaitez que votre nom soit ajouté à une liste, cochez la case appropriée. Nous vous enverrons un avis lorsque votre demande aura été traitée.

#### Listes de distribution restreintes :

- Alertes** – Alertes ponctuelles et ciblées portant sur des questions urgentes sur l'industrie. Offert aux membres uniquement.
- Communiqués** – Communiqués ponctuels et ciblés de l'ACGP portant sur des questions moins urgentes. Offert à tous les contacts de l'ACGP.
- Comité : Auto** – Membres du comité national sur l'auto-propane.
- Comité : Technique/Réglementation** – Membres du comité national technique/de réglementation.
- Kandleighters** – Club social des membres actifs de l'industrie (vs les Lamplighters, qui sont des retraités).
- Lamplighters** – Club social des retraités de l'industrie (Founding Fathers vs les Kandleighters, qui œuvrent actuellement dans l'industrie).
- CA de l'ACGP** – Membres du conseil d'administration de l'ACGP.
- Comité provincial : AT** – Membres en règle du comité de l'Atlantique.
- Comité provincial : C.-B.** – Membres en règle du comité de la C.-B.
- Comité provincial : MB** – Membres en règle du comité du Manitoba.
- Comité provincial : SK** – Membres en règle du comité de la Saskatchewan.
- Partenaires de l'IFP** – Partenaires commerciaux régionaux de l'IFP.
- Groupe des expéditeurs** – Contacts, peu importe le statut, ayant des liens avec le Groupe des expéditeurs de l'ACGP, lequel est membre du Conseil canadien des expéditeurs.

#### Listes de bénévoles restreintes :

- Comité des activités : Journée au gouvernement fédéral 2010** – Membres du comité de la Journée sur le propane au gouvernement fédéral 2010 (Ottawa).
- Comité des activités : Congrès 2010 de l'ACGP** – Membres du comité du Congrès national 2010 de l'ACGP.



- Comité des activités : Tournoi de golf 2010 de l'ACGP** – Membres du comité du Tournoi de golf 2010 de l'ACGP.

Une fois que vous avez obtenu un nom d'utilisateur et un mot de passe pour la section du site Web de l'ACGP qui est réservée aux membres ([www.propanegas.ca](http://www.propanegas.ca)), vous pouvez accéder en tout temps à l'option « Profil » du menu pour les membres pour vérifier votre statut et demander d'apporter des changements aux listes restreintes. Pour de plus amples détails, consultez le document intitulé **Communications de l'ACGP – Guide de gestion du profil**.

### Listes non restreintes

Les éléments ci-dessous indiquent les listes de distribution non restreintes, ou les filtres, pour les communications électroniques. Contrairement aux listes restreintes, ces listes sont mises à jour sur demande – aucun traitement nécessaire. Si vous souhaitez que votre nom soit ajouté à une liste, cochez la case correspondante. Vos préférences seront ajoutées à votre profil.

- 1075info capsules** – Le bulletin de nouvelles mensuel de l'ACGP. Offert à tous les contacts de l'ACGP.
- Communiqué : Atelier de l'Alberta** – Tous les contacts qui aimeraient avoir de l'info sur cette activité.
- Communiqué : Atelier de la C.-B.** – Tous les contacts qui aimeraient avoir de l'info sur cette activité.
- Communiqué : Journée au gouvernement** – Tous les contacts qui aimeraient avoir de l'info sur cette activité.
- Communiqué : Congrès de l'ACGP** – Tous les contacts qui aimeraient avoir de l'info sur cette activité.
- Réunions provinciales : Alb.** – Tous les contacts qui aimeraient avoir de l'info sur les réunions du comité sur le propane de l'Alberta.
- Info IFP** – Bulletin de nouvelles de l'IFP et bulletins sur la formation. Offert à tous les contacts de l'ACGP, plus les formateurs et les examinateurs de l'IFP.
- Région : Alberta** – Tous les contacts intéressés par les questions qui concernent l'Alberta.
- Région : Atlantique** – Tous les contacts intéressés par les questions qui concernent l'Atlantique.
- Région : C.-B.** – Tous les contacts intéressés par les questions qui concernent la C.-B.
- Région : International** – Tous les contacts intéressés par les communications sur les autres pays.
- Région : Manitoba** – Tous les contacts intéressés par les questions qui concernent le Manitoba.
- Région : Ontario** – Tous les contacts intéressés par les questions qui concernent l'Ontario.
- Région : Québec** – Tous les contacts intéressés par les questions qui concernent le Québec.
- Région : Sask.** – Tous les contacts intéressés par les questions qui concernent la Saskatchewan.
- Région : Territoires** – Tous les contacts intéressés par les questions qui concernent les Territoires.

Une fois que vous avez obtenu un nom d'utilisateur et un mot de passe pour la section du site Web de l'ACGP qui est réservée aux membres ([www.propanegas.ca](http://www.propanegas.ca)), vous pouvez accéder en tout temps à l'option « Profil » du menu pour les membres pour vérifier votre statut et demander d'apporter des changements aux listes non restreintes. Pour de plus amples détails, consultez le document intitulé **Communications de l'ACGP – Guide de gestion du profil**.



PROPANE GAS  
ASSOCIATION OF CANADA  
ASSOCIATION CANADIENNE  
DU GAZ PROPANE

## ANNEXE 3 COMMUNICATIONS DE L'ACGP - PRÉFÉRENCES

***Merci de remplir ce formulaire et de le retourner  
avec votre demande d'adhésion.***